

LES ETAPES DE LA PROCEDURE

- 1° Cliquer sur le lien : <https://sve.sictiam.fr/#/006108/connexion>
- 2° S'enregistrer en tant que particulier ou professionnel
- 3° Remplir les champs et activer le compte en entrant le code d'activation reçu par mail
- 4° Entrer son courriel et son mot de passe
- 5° Accepter les conditions générales
- 6° Cliquer sur « nouvelle demande »
- 7° Cliquer sur « vous n'avez pas généré une demande sur AD'AU (service public) » si c'est le cas
- 8° Remplir les champs comme le cerfa de demande (on peut ajouter un demandeur ou un autre correspondant : géomètre, architecte..)
- 9° Choisir le type de dossier : PC/DP...
- 10° Remplir le cerfa choisi : une alerte indique les parties non renseignées
- 11° Fournir les pièces listées pour le dépôt du dossier que l'on insère via l'onglet à droite
- 12° Valider : le dossier est transmis au service urbanisme